

Le 31 juillet 2017

Comité permanent des finances
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Mémoire prébudgétaire de 2017 de l'Association canadienne de la musique indépendante

SOMMAIRE

L'Association canadienne de la musique indépendante (CIMA) félicite le gouvernement d'avoir investi dans l'industrie musicale commerciale canadienne en vue d'appuyer des artistes talentueux ainsi que les entreprises canadiennes dévouées et les entrepreneurs qui les soutiennent dans leurs efforts.

Il faut pouvoir compter sur le talent de nos artistes exécutants, de nos auteurs-compositeurs et de nos compositeurs; le soutien et les investissements de nos entrepreneurs de renommée mondiale, notamment les dirigeants des étiquettes de disque, les imprésarios, les diffuseurs et les programmes comme le *Fonds de la musique du Canada*, afin d'assurer la compétitivité de notre industrie à l'échelle internationale.

Pour survivre et prospérer, les artistes canadiens doivent accéder aux marchés partout dans le monde. Le *Fonds de la musique du Canada* s'est avéré une source de soutien cruciale au fil des ans. Toutefois, en raison des réductions du financement et de l'accroissement des coûts pour accéder à la scène internationale, l'industrie a besoin d'investissements supplémentaires. Ces investissements permettent d'aider **l'industrie de la musique commerciale**, le secteur axé sur le marché de l'économie culturelle qui encourage la découverte, le développement et la promotion d'artistes canadiens émergents.

En moyenne, les investissements dans les exportations de musique sont **deux fois plus élevés** que pour les activités nationales et peuvent être **21 fois plus coûteux** pour les artistes populaires (par artiste) que pour les artistes émergents. Le coût est très lourd, surtout en raison du fait que 46 % de l'industrie de la musique du Canada anglais est constituée d'entreprises individuelles.

Grâce à de nouveaux investissements, les entreprises de musique canadiennes pourront mieux **comprendre les marchés, investir dans la formation, le développement et la mise en marché des artistes, participer pleinement au marché mondial et accroître leur part du marché international.**

La CIMA est reconnaissante de l'appui reçu du Comité permanent des finances dans son rapport de décembre 2016 à l'égard de nouveaux investissements dans la musique. La 29^e recommandation énonçait que « le gouvernement du Canada appuie le secteur culturel canadien en augmentant le financement

accordé... au Fonds de la musique du Canada, et en créant un fonds destiné à l'exportation de la musique ».

Conformément à cette orientation, la CIMA formule les recommandations suivantes :

1. Accroître le financement du **Fonds de la musique du Canada** de **5 millions de dollars**, avec des hausses annualisées progressives au cours des cinq prochaines années.
2. Établir un **fonds d'exportation de la musique de 10 millions de dollars** par année pour les entreprises de musique canadiennes et leurs artistes, en puisant dans les fonds investis dans le budget de 2016 aux fins de l'initiative « Mettre le talent canadien en valeur dans le monde entier », et veiller à ce qu'un financement soit versé annuellement au Fonds d'exportation de la musique à partir de l'exercice financier 2018-2019 et subséquemment.
3. Accroître le financement annuel octroyé aux programmes de commerce international **Music Export Canada** de la CIMA à **1,5 million de dollars** par année.

À propos de la CIMA

La CIMA est une association commerciale nationale sans but lucratif représentant le segment de langue anglaise appartenant à des intérêts canadiens de l'industrie de la musique nationale. La CIMA représente divers membres de petites entreprises qui englobent des réalisateurs de disques, des étiquettes de disque, des studios d'enregistrement, des impresarios, des donneurs de licence, des producteurs et des directeurs de vidéoclip, des propriétaires du contenu créatif, des artistes entrepreneurs et d'autres professionnels de l'industrie de l'enregistrement.

Le mandat de la CIMA est de développer des services professionnels et de recommander des politiques qui stimuleront la viabilité de l'industrie de la musique indépendante et rehausseront le profil de la musique canadienne à l'échelle nationale et mondiale.

La CIMA représente plus de 280 entreprises et professionnels canadiens et plus de 6 200 artistes canadiens, notamment A Tribe Called Red, Tanya Tagaq, Serena Ryder, The Trews, Terra Lightfoot, Tegan and Sara, Whitehorse, The Sheepdogs et METRIC.

La CIMA gère *Music Export Canada*, nom de marque de notre bureau d'exportation de musique à l'échelle internationale. *Music Export Canada* organise deux douzaines de missions commerciales dans des marchés de musique du monde entier, afin d'aider les entreprises à entrer en contact avec des acheteurs et des vendeurs internationaux et de fournir une importante vitrine aux artistes canadiens émergents.

LA PRODUCTIVITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

LA MUSIQUE CANADIENNE INDÉPENDANTE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

L'industrie canadienne de la musique est la sixième en importance dans le monde et apporte une contribution considérable à l'économie canadienne. Des études ont démontré que « les médias audiovisuels et les médias interactifs » sont responsables de 50 % de la croissance du PIB relié à la culture canadienne et que les enregistrements sonores canadiens affichent la plus forte hausse (7,9 %). L'industrie de la musique a généré environ 430 millions de dollars dans l'économie canadienne en 2015, une hausse de 8,3 % par rapport à 2014.

L'économie du Canada compte sur un secteur de musique canadienne prospère en vue de découvrir, développer, soutenir et promouvoir le talent local dans des marchés commerciaux au Canada et à l'étranger.

La musique indépendante est particulièrement bien placée pour aider les artistes de divers contextes à établir leur carrière dans le secteur créatif en plus de raconter des histoires canadiennes originales. C'est dans ce secteur de la musique que les créateurs sont susceptibles de suivre des chemins audacieux et peu conventionnels, en ce qui a trait à leurs décisions d'affaires aussi bien qu'aux styles de musique qu'ils créent.

Le « produit » d'une entreprise de musique est principalement une propriété intellectuelle intangible. Par conséquent, le système bancaire traditionnel est réticent à fournir des capitaux aux entreprises de musique comme il le fait pour les autres industries. Le financement et l'accès aux capitaux sont les deux principaux obstacles auxquels le secteur de la musique indépendante doit faire face.

Malgré les dépenses considérables engagées dans le cadre du développement, de l'enregistrement, des tournées, de la mise en marché et de la promotion d'un artiste, les entreprises de musique indépendante (p. ex. les étiquettes de disque) assument la plupart des risques en vue de lancer de la musique canadienne nouvelle et innovatrice. Les avantages économiques, culturels et sociaux qui découlent de l'innovation musicale au niveau indépendant sont considérables. Il est impératif d'accroître le financement soutenu afin de protéger et d'appuyer les créateurs de musique indépendante, qui sont les premiers à prendre de tels risques pour l'économie canadienne.

Il faut intégrer les transactions numériques dans la réglementation canadienne sur les médias en raison du nombre croissant d'échanges de produits culturels sur les plateformes Internet. Le gouvernement fédéral doit veiller à ce qu'une part des recettes tirées des transactions de produits culturels contribue au développement continu et à la promotion des industries culturelles canadiennes.

LE FONDS DE LA MUSIQUE DU CANADA

Le soutien du gouvernement du Canada joue un rôle important dans le succès continu de l'industrie de la musique canadienne à l'échelle nationale et internationale. En effet, un tel soutien encourage le secteur de la musique à canaliser des capitaux essentiels au développement professionnel et artistique des artistes canadiens émergents.

Le **Fonds de la musique du Canada (FMC)** aide les artistes et les entrepreneurs pour la réalisation d'enregistrements sonores, de vidéoclips, de tournées et de présentations, pour la mise en marché et pour des initiatives promotionnelles dans un marché numérique de plus en plus mondialisé. Il permet également aux consommateurs canadiens d'accéder à des choix musicaux de haute qualité. Cependant, l'industrie fonctionne actuellement selon les niveaux de financement de 2007, car le FMC n'a pas été augmenté au cours de la dernière décennie. En fait, il a été réduit il y a quelques années.

Les entreprises de musique indépendantes ont été en mesure de générer plus de 300 millions de dollars en PIB annuel dans l'économie canadienne et d'énormes recettes fiscales, malgré leur petite taille. Pour chaque dollar reçu en soutien du gouvernement, celles-ci apportent 1,42 \$ dollar en impôts fédéral et provincial.

Le **FMC** et le financement demandé aux radiodiffuseurs privés permettent de soutenir plusieurs programmes au profit de l'industrie musicale commerciale. Ces programmes sont sursouscrits, et le financement des radiodiffuseurs devrait diminuer considérablement au cours des cinq prochaines années. De récentes décisions du CRTC au sujet du renouvellement des licences de télévision ont également privé l'industrie de la musique d'un soutien annuel équivalent à des millions de dollars.

Étant donné que le financement des radiodiffuseurs et des télédiffuseurs diminue (à l'heure actuelle, les « radiodiffuseurs en ligne » ne sont pas obligés de faire des contributions de développement culturel), nous recommandons fortement d'accroître le **FMC** en vue de protéger l'industrie canadienne de la musique.

En augmentant le financement du **FMC** de **5 millions de dollars avec des hausses annualisées progressives au cours des cinq prochaines années**, l'industrie canadienne de la musique pourra continuer d'apporter un rendement du capital investi dynamique et important à l'économie canadienne, tout en faisant plus facilement face aux coûts réels et aux pressions inflationnistes.

LE FONDS D'EXPORTATION DE LA MUSIQUE

Les stratégies d'exportation de la musique permettent de soutenir les artistes à toutes les étapes de leur carrière. Il est nécessaire d'établir un programme de financement conçu pour aider les entreprises du domaine de la musique et leurs artistes à toutes les étapes de leur développement professionnel.

Un programme de financement solide et diversifié capitaliserait un élan positif au sein de l'industrie mondiale et établirait un environnement commercial plus vigoureux dans lequel tous les professionnels du domaine de la musique (y compris les nouveaux artistes) pourraient avancer dans leur carrière au Canada et à l'étranger. Étant donné que les activités d'exportation nécessitent une planification à long terme et sont beaucoup plus coûteuses que les activités comparables menées à l'échelle nationale, il faudrait que le fonds d'exportation de la musique octroie un financement pluriannuel et qu'il comprenne des règles souples quant à son

application et aux dépenses. La CIMA serait heureuse de contribuer à l'élaboration de la structure d'un tel fonds.

L'importance d'exploiter le potentiel commercial des marchés mondiaux existants et nouveaux ne peut être surestimée. L'industrie de la musique canadienne doit continuellement intervenir dans les marchés du monde entier en vue de faire concurrence et de maximiser ses rendements du capital investi. Toutefois, les programmes de financement canadiens (et les limites qui s'y rattachent) ne fournissent pas l'investissement essentiel pour répondre aux besoins urgents de l'industrie de la musique canadienne.

Les programmes de financement existants sont sursouscrits et sous financés. L'augmentation immédiate du **FMC** de 5 millions de dollars aidera à répondre à certaines de ces pressions de financement. Cependant, une telle initiative doit se produire de pair avec la création d'un **fonds d'exportation de la musique**, spécialement conçu pour fournir aux entreprises de musique les capitaux nécessaires pour investir dans les artistes émergents et ceux qui sont sur le point d'être en mesure d'exploiter pleinement les marchés internationaux.

Le gouvernement fédéral a pris une décision judicieuse en investissant dans l'initiative « Showcasing Canadian Talent to the World » dans le cadre du budget de 2016, un investissement de 35 millions de dollars sur deux ans dans les exportations culturelles. Le secteur de la musique a profité de l'injection de 4,2 millions de dollars supplémentaires dans le programme existant au cours de la période initiale de deux ans, mais, puisque cet investissement prend fin le 31 mars 2018, bon nombre des gains réalisés au chapitre des exportations dans ce secteur seront perdus si le programme n'est pas prolongé après 2018.

Les entreprises du domaine de la musique canadiennes, les artistes et les associations de l'industrie telles que la CIMA participent tous activement à l'exportation mondiale. Conformément au rapport de 2016 de la CIMA intitulé *Music in Motion*, près de 90 % des personnes interrogées aux fins du rapport déclarent que l'exportation est extrêmement importante pour leur entreprise, et environ 60 % d'entre eux indiquent que leur survie en dépend. Par conséquent, **il est nécessaire d'établir un fonds d'exportation de musique annuel de 10 millions de dollars pour les initiatives du secteur d'exportation de musique appartenant à des intérêts canadiens.**

MUSIC EXPORT CANADA

La CIMA offre divers programmes à ses membres et à l'ensemble de l'industrie, notamment les initiatives [Music Export Canada](#) et [Canadian Blast](#).

Pendant plus d'une décennie, notre bureau d'exportation de musique a aidé directement des entreprises de musique canadiennes dans leurs activités d'exportation à l'échelle mondiale, aux fins du développement et de la mise en marché de nos talentueux artistes et musiciens aux quatre coins du globe. Nous avons pu y arriver grâce à l'aide du gouvernement fédéral, du gouvernement de l'Ontario, des radiotélédiffuseurs privés canadiens et d'autres partenaires du secteur privé et de l'industrie.

Par l'entremise de ses marques **Music Export Canada** et **Canadian Blast**, la CIMA a dirigé des missions commerciales avec d'importants marchés de musique y compris les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Europe, l'Amérique du Sud, l'Australie, Singapour et le Japon. Entre 2007 et 2017, ces missions ont engendré des ententes commerciales finalisées ou établies d'une valeur de plus de 126 millions de dollars pour nos artistes canadiens.

La stratégie [Music Export Canada](#) de la CIMA est axée sur les occasions d'affaires suivantes :

- Établir de nouveaux contacts d'affaires
- Offrir des présentations
- Délivrer des licences pour les originaux
- Exploiter les possibilités de réservation de prestations en direct pour les artistes
- Renforcer les relations avec les contacts établis
- Mieux comprendre le marché de la musique dans les marchés internationaux
- Établir de nouveaux réseaux de distribution pour les biens matériels
- Ouvrir de nouveaux territoires de vente
- Mieux comprendre le marché numérique dans les marchés internationaux
- Délivrer des licences de droits d'édition
- Établir de nouveaux réseaux de distribution pour les biens numériques
- Délivrer des licences pour les originaux étrangers
- Importer des biens finis étrangers

Nous sommes la seule organisation nationale qui dispose d'un bureau d'exportation de musique, où nous organisons et exécutons près de deux douzaines occasions d'exportation importantes de musique chaque année.

Nous collaborons régulièrement avec des partenaires régionaux canadiens dans le cadre de nos programmes afin de tirer pleinement parti de l'expertise, des ressources et des talents de l'ensemble du pays.

Le programme d'exportation de la CIMA a évolué et a pris de l'ampleur à la suite de l'annulation de l'ancien programme du gouvernement Routes commerciales. Notre engagement à l'échelle mondiale est indispensable, car de nombreux pays concurrents dans le monde ont des bureaux d'exportation de musique bien établis.

Les programmes de soutien actuels du gouvernement sont utilisés au maximum, tandis que le soutien à la radiodiffusion, qui forme la majeure partie de nos contributions du secteur privé pour l'exportation, a atteint son apogée et devrait diminuer au cours des prochaines années.

Pour accroître et élargir les capacités et les possibilités d'exportation, nous proposons au gouvernement fédéral d'investir dans une nouvelle approche afin de soutenir les programmes de Music Export Canada.

Cette nouvelle approche devrait principalement prévoir **une augmentation du financement annuel à 1,5 million de dollars**; l'approbation d'un financement pluriannuel; un financement de base pour le bureau d'exportation de musique; et des paramètres plus souples que les lignes directrices actuelles pour les programmes afin d'accroître la participation au marché et de tenir compte des fluctuations et de l'inconstance de l'aide financière du secteur privé.

Nous vous remercions de prendre le mémoire prébudgétaire de la CIMA en considération. Nous n'avons jamais comparu devant le Comité permanent des finances mais serions ravis de pouvoir comparaître, soit à Toronto ou à Ottawa, lorsque vous commencerez à recevoir des témoins à l'automne.

Veuillez agréer mes salutations distinguées,



Stuart Johnston
Président

c.c. Le très honorable Justin Trudeau, premier
ministre du Canada
L'honorable William Morneau, ministre des
Finances

L'honorable Mélanie Joly, ministre du Patrimoine
canadien

Natalie Théberge, directrice générale, Direction générale de la politique du
droit d'auteur et du commerce international, ministère du Patrimoine
canadien

Sophie Couture, directrice, Politique et programmes de la musique,
ministère du Patrimoine canadien